



**Règlement communal - Esch-sur-Sûre
Modification du prix de vente des bons de repas sur roues.**

En séance du 20 septembre 2016 le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a pris une délibération aux termes de laquelle ledit corps a modifié le prix de vente des bons de repas sur roues.

Ladite délibération a été approuvée par décision ministérielle du 7 octobre 2016 et publiée en due forme.

